

Haïti : L'histoire cachée, les victoires de 18 novembre 1803, et 1^{er} janvier 1804.

Nous disions qu'un historien signalait récemment, que les dominants ne feront jamais l'histoire des dominés. Nous y ajoutons que même s'ils arrivent à l'écrire ou en parler, ils le font d'une manière hideuse et tronquée. En tout état de cause les faits ont donné raison à cet historien à propos d'Haïti. Car, rares sont les livres d'histoires de la période coloniale et post coloniale qui parlent de Toussaint Louverture encore moins de Jean Jacques Dessalines. On comprend dès lors que beaucoup de Pr d'histoire ne puissent enseigner à leurs élèves et étudiants l'histoire d'Haïti, de ses valeureux patriotes et des épopées historiques de cette « **première République de l'Amérique** ». Dans le « prestigieux » dictionnaire français que tout le monde connaît, ni dans la rubrique de la lettre D comme de la lettre J, de la partie histoire, on n'y trouve le nom de J. J. Dessalines. Certainement le nom de Toussaint Louverture y figure que du fait qu'il mourut captif au Fort de Joux, en France.

Le 18 novembre 1803, est cette victoire retentissant remportée par d'anciens esclaves sur la puissante armée de Napoléon Bonaparte et qui eut des répercussions considérables sur la tournure de la politique internationale de l'époque et aboutit à l'indépendance d'Haïti, le 1^{er} janvier 1804, dont le peuple s'apprête à commémorer le bicentenaire. Selon Francis Saint-Hubert, MD, MPH « **La débâcle de l'armée de Saint-Domingue, s'apparente à, et en fait prédisait, celle de la « Grande Armée » en Russie et, ici comme là, les conséquences seront profondes** ». (H. Progrès n°34/ 5 au 11 nov. 2003) « **Lors de cette bataille de Titans, signale notre ami Fleurimond, de H Progrès, certains nègres vont se surpasser afin de mettre toutes leurs chances de leurs cotés, avec des exploits que seuls les Dieux peuvent en faire autant** ».

Notons que cette armée était composée de 40 000 hommes et 80 vaisseaux. L'Exposition qui se déroule à Paris, relative à l'histoire d'une des plus grandes transactions immobilières au monde (la vente à 15 millions de dollars), de la Louisiane aux États-Unis, le 20 décembre 1803, mentionne-t-elle qu'elle est consécutive à la débâcle de novembre 1803 ? En tout cas ce journaliste-reporter d'une radio ne le dit pas. Il faut souligner que les colons revanchards d'hier (comme d'aujourd'hui) n'ont jamais digéré cette victoire. Et le 7 juillet 1825, vingt et un ans après, Charles X, imposa à Haïti le règlement d'une « indemnité » de 150 millions de francs, qu'accepta de payer le Président Boyer sous la menace d'un blocus et même de représailles consistant à bombarder les principales villes du pays. Ceci devant l'inexpérience de ses diplomates. « **Pour faire face au premier paiement, l'État haïtien a eu recours à un emprunt de 30 millions portant un taux d'intérêt de 6% l'an, coté dès l'année suivante à la Bourse de Paris et remboursable en 25 ans auprès des maisons de la Haute Banque française qui conservait un escompte de 20 %** », note M. Fèrère dans une mise au point du 2 nov.2003, non publié, adressée au Devoir de Montréal, Québec ». Sans compter les autres exigences draconiennes, dont la réduction de 50% des droits de douane sur les navires et marchandises portant pavillon français, tant à l'entrée qu'à la sortie. Comme le note par ailleurs M. Francis, « **On peut difficilement imaginer l'Angleterre imposer des conditions similaires aux États-Unis et ce pays y agréer** »

Reconvertie en dollars, par des experts financiers, en 2003 (www.westegg.com/inflation), la somme représente 450 millions de dollars dont la restitution est demandée à la France par les autorités constitutionnelles de la République d'Haïti, dirigée par le Président Aristide. Alors, c'est tout ce que les nouveaux colons, les mêmes qui ont refusé aux « **tirailleurs africains** », l'alignement de leurs pensions sur ceux de leurs camarades français, ne veulent pas en entendre parler. Ceux qui ont entendu la propagande déferlante, la hargne, de certains « journalistes + (plus) » de grandes Agences commerciale d'informations, (aux éditos et « bulletins-Coué » toutes les 30 minutes), doivent pouvoir savoir à quoi s'en tenir. Ne se souciant d'un quelconque respect de la déontologie ou d'une quelconque morale, ces journalaux débitent des insanités, contre les autorités haïtiennes, Jean Bertrand Aristide et son gouvernement. Au lieu de penser à faire entendre un autre son de cloche, sur la situation qui prévaut dans ce pays, ils ne sont préoccupés qu'à mettre en pratique la tactique du harcèlement, la stratégie du cahot à la Chilienne. Tout y passe. La mise à contribution d'une « commission d'enquête de Régis Debray », des films vidéo racistes et autres les reportages pour clouer Aristide sur La CROIX. Pour plaire à Chirac et s'aligner sur les positions du gouvernement de Bush, occulter la question de la restitution de l'argent, abattre Aristide et saboter l'ÉVÉNEMENT qu'est la célébration du bicentenaire, tout est permis. Mais le peuple français fidèle aux idéaux de 1789, ne mange pas de ce pain. Car, outre Poutalliers dans le Jura, souligne Fleurimond, en parlant de l'anniversaire de la disparition de Louverture « **presque chaque ville de la région parisienne et**

certaines grandes métropoles ont commémoré à leur manière la mémoire de l'ancien esclave devenu héros universel. » Mais qu'en est-il en l'Afrique et au Sénégal en particulier, pays de la Négritude ? En tout cas, jusqu'à plus ample informé, c'est le calme plat, du côté de certains défenseurs de la négritude.

Avec le recul, ne se rend-on pas compte certains n'utilisent la négritude que comme parure, joyaux telle une belle dame qui cherche à se valoriser ? « ***Lu way di wuyoo da koy nuru*** », dit un adage wolof. Autrement dit, il faut être en phase avec les idées que l'on professe. Nègre, négritude, alors qu'à la moindre menace de piqûre de ***l'Aèdes aegyptis***, on se réfugie dans les Alpes, abandonnant ses frères dans le désert, sans penser à leur envoyer un glaçon. Maintenant, on peut mesurer avec beaucoup plus de netteté et de visibilité, une des principales causes de la misère de ce pays (27 750 km², 6 millions d'habitants), et l'hypocrisie des racistes encagoulés se disant amis des nègres de l'Afrique, qui cherchent à cacher la vérité historique au monde. Surtout lorsqu'on apprend qu'on a octroyé à Exécutif Life, une « indemnité » de 770 millions de dollars, suite à la « gaffe » financière du Crédit Lyonnais, du scandale financier d'Elf etc.

Que représente la somme historiquement chargée de 450 millions de dollars devant les gâchis financiers de la République que l'on connaît ? Ce qui est sur, c'est que si le gouvernement haïtien avait accepté de se mettre à plat ventre, de livrer le pays aux multinationales et de ne pas se montrer « effronté » pour parler de restitution ou de commémorer ce gênant bicentenaire, on ne chercherait pas à l'abattre à tout prix. C'est pourquoi, face à l'ostracisme, la démagogie et l'hypocrisie de ces nouveaux colons, nous demandons à tous les Africains, à tous les Sénégalais, tous les médiateurs, journalistes, professeurs d'histoire de l'élémentaire à l'Université, de mettre à profit le mois de janvier, pour parler à leurs élèves, étudiants, aux populations, l'histoire d'HAÏTI et de ses héros Toussaint Louverture et Jean Jacques Dessalines. Car comme le souligne notre ami Benjamin Dupuy, SG du PPN, cette campagne de dénigrement est dirigée, au delà des autorités haïtiennes, contre tous les peuples qui s'opposent au diktat des multinationales et de l'impérialisme.

A noter que le Grila-Sénégal, l'Association Sauvegarde Citoyenne organiseront en partenariat avec d'autres associations amies des manifestations de soutien au peuple haïtien, à l'occasion de la célébration du bicentenaire du 1^{er} janvier 1804.

Dakar le 16 décembre 2003
Ababacar Fall-Baros
Sicap Amitié 3 Dakar